

MÉMOIRE

Concernant le projet minier Horne 5 de Ressources Falco Inc. à Rouyn-Noranda

Présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par Line Bouchard

De Rouyn-Noranda, quartier Notre-Dame

22 septembre 2024

1. Préambule

Je me nomme Line Bouchard. J'habite le 17 avenue Murdoch à Rouyn-Noranda dans le quartier Notre-Dame. Je suis retraitée et grand-mère de 4 petits-enfants. Je suis en présence 24 sur 24 avec une industrie qui figure parmi les 10 industries les plus polluantes du Québec. J'absorbe déjà de nombreuses quantités de poussières de métaux. Je suis une passionnée d'horticulture et malgré mes efforts de revitalisation, mon environnement se dégrade.

J'ai participé à la visite organisée par le projet minier Horne 5 ainsi qu'aux rencontres du BAPE comme citoyenne et résidente du quartier. La visite a eu pour effet d'augmenter mon taux d'anxiété.

Pourquoi je me sens si interpellé par ce projet ?

Mon environnement est déjà suffisamment hypothéqué, voire malade. Ce projet ajoute à mon anxiété le spectre d'un danger de sismicité, des risques sur la qualité de l'eau qui sort de mon robinet, et de nous priver de la santé de nos forêts.

Je pourrais m'enfermer dans le déni, mais pour l'avenir des générations futures, je milite pour que cela change. Je me sens à la fois impuissante et responsable.

2. Sommaire exécutif

Je suis contre l'exploitation minière sur le site de la fonderie Horne pour les risques que cela comporte à notre environnement. Quelle est vraiment la nécessité outre le profit d'une minorité ? N'ajoutons pas un stress supplémentaire à ma communauté déjà aux prises avec le problème des émanations et la vétusté des installations de la Fonderie Horne pouvant causer des désastres environnementaux ?

3. Argumentaire

Qualité de l'air

Comme je l'ai mentionné précédemment, la visite des installations de la Fonderie m'a beaucoup ébranlée. J'ai réalisé le potentiel de dangerosité que ces réservoirs d'acide et le transport de cette matière d'une part et d'autre part l'extraction des minerais peut potentiellement déstabiliser notre sous-sol et causer un séisme. Étant voisine de cette industrie, qu'arrivera-t-il ? Je crains réellement pour ma vie et pour celle de mes visiteurs, dont mes enfants et petits-enfants.

Lors de la présentation du BAPE, des questions ont été posées concernant la réglementation de la loi sur l'assainissement de l'air. **L'article 197** de cette

règlementation précise qu'une industrie ne peut s'installer dans un endroit où les émissions dépassent les normes d'émission. Il me semble que c'est clair. On a une loi et une règlementation. Voici l'effet que cela a chez moi et que je partage avec plusieurs de mes concitoyen.ne.s. Je n'ai plus confiance en l'appareil gouvernemental, à nos élu.e.s.. Encore une fois, je comprends que l'économie prédomine au détriment de la santé physique, psychologie, sociale, et environnemental. Pourquoi le gouvernement va à l'encontre de son propre règlement. Nous créons des lois cosmétiques. S.V.P appliquons ce règlement jusqu'à l'atteinte des normes environnementales. Nous sommes assez traumatisés comme cela. Je ne voudrais pas non plus que l'on change les normes pour satisfaire l'industrie.

Qualité de l'eau :

Le traitement des eaux présenté par la Horne 5 est loin de me rassurer. L'eau que je bois vient du Lac Dufault. On aurait certes voulu me rassurer, je reconnais l'effort. Mais une digue, ça brise. Avec les changements climatiques, nous constatons que partout où il y a des digues, elles lâchent.

La communauté

La représentante nous souligne à grand trait la consultation avec la communauté et veut collaborer avec la communauté. Pourtant, je me questionne sérieusement. Je constate qu'elle a consulté que des organismes favorables à leur projet. J'ai senti la volonté de consultation, mais je crois qu'ils ont un effet tunnel. Est-ce que les organismes comme Mère au Front, Revimat, les organismes communautaires ont été consultés ?

4. Conclusion

Je n'en reviens pas qu'on nous mette autant de pression, que l'on soit obligé d'y mettre autant d'énergie alors que nous élisons des personnes au gouvernement dont le rôle est de prendre soin de nous. Malheureusement, nos décideurs priorisent l'économie au détriment de l'environnement. À ce titre je dis non à la Horne 5.

Line Bouchard, citoyenne